

**COMMUNE DE PERS-JUSSY**

1825 route de Reignier

74930 PERS-JUSSY

Tél. 04.50.94.40.79 / Fax : 04.50.94.47.64 / Mail : mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 30/11/2017**

**Etaient présents** : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Agnès LAPHIN, Christine PEILLEX, Béatrice VILLETTE et Messieurs Fabrice DECARROUX, Hervé FAUVAIN et Franck VIGNE, excusés.  
Madame Sylvie ROSSET a été nommée secrétaire.

**Le Conseil Municipal** :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 26/10/2017.
- Après présentation d'un projet d'agrandissement du cimetière établi par le géomètre, **autorise** M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie en vue d'acquérir les parcelles concernées.
- Après présentation du projet d'aménagement de la future place du centre du village, **décide** de ne pas effectuer des travaux provisoires d'installation de chauffage dans le centre communal d'animation n° 2 qui devrait être déconstruit prochainement.
- **Valide** le rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes Arve et Salève présenté par M. le Maire.
- **Ecoute** M. Patrice DOMPMARTIN, Adjoint en charge de la voirie qui fait un compte-rendu de l'avancement des travaux en cours à Jussy et de ceux à réaliser sur le réseau d'éclairage public. Dans le cadre d'économie d'énergie et au vu d'un diagnostic établi par le SYANE, il y a lieu de réaliser la mise aux normes des armoires électriques et des luminaires. Le coût de ces travaux est estimé à 40 000 € TTC. Le Conseil Municipal accepte cette mise aux normes de l'éclairage public et autorise M. le Maire à signer un contrat de maintenance avec le SYANE.
- **Valide** le budget proposé par le Service Enfance et Jeunesse pour un camp d'hiver durant les vacances de février et **vote** les tarifs ci-dessous :

<b>Tarifs Séjour de vacances</b>		
Quotient	Commune	Hors commune
Entre 0 et 500	335 €	350 €
De 501 à 800	360 €	375 €
De 801 à 1200	385 €	400 €
De 1201 à 1600	410 €	425 €
De 1601 à 2000	435 €	450 €
De 2001 à 2500	460 €	475 €
2501 et plus	485 €	500 €

- **Vote** les participations suivantes :
  - Sorties skating pour les classes de CM et CE - école élémentaire 3 000 €
  - Animation danse et transport - école des Roguet 440 €

- **Vote**

- les virements de crédits ci-dessous :

Objet des dépenses	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des Crédits
Cpte 65548 - Autres contributions	8 500,00 €	
Cpte 6411 - Personnel titulaire		3 000,00 €
Cpte 6413 - Personnel non titulaire		5 500,00 €
Cpte 022 - Dépenses imprévues	900,00 €	
Cpte 6574 - Subventions		900,00 €
Cpte 2182 - Matériel de transport	15 000,00 €	
Cpte 202 - Plan Local d'Urbanisme		15 000,00 €

- les ouvertures de crédits suivantes :

Investissement	Dépenses	Recettes
Cpte 2112 - Terrains de voirie	1 260,00 €	
Cpte 2118 - Autres terrains	4 700,00 €	
Cpte 024 - Produits de cessions d'immo		5 960,00 €
Cpte 21534-041 - Réseaux d'électrification	328 565,60 €	
Cpte 168758-041 - Autres regroupements		102 685,00 €
Cpte 13258-041 - Autres regroupements		225 880,60 €

- **Accepte** le devis suivant :

- AP Constructions (construction d'une cloison à l'agence postale) 1 900.00 €.

- Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que l'agence postale communale, dans le cadre de ses activités, arrive en tête de classement au niveau départemental et 6ème place au niveau national. A cet égard, il tient à féliciter le personnel qui en assure la gestion.

- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 25 janvier 2018.

.....

En raison des fêtes de Noël, le secrétariat de la mairie sera fermé le samedi 23 décembre. Une permanence sera tenue le samedi 30 décembre de 9h à 11h, dernier jour pour les inscriptions sur la liste électorale.